

LA MAIRIE VOUS PROPOSE :

Fête Communale du 23 au 25 septembre 2023

En raison de la fête communale, la mairie sera fermée le lundi 25 septembre.

Les chèques attraction foraine offerts par la municipalité seront distribués aux écoles (maternelle et primaire) le vendredi 22 septembre 2023. Ils seront valables sur toutes les attractions foraines (manèges, jeux, stands, confiserie...) et utilisables pendant toute la durée de la fête communale.

Page Facebook de la Commune

La commune dispose dorénavant de sa page Facebook : « Ville de Masnières ». Vous y trouverez les informations pratiques sur la commune (événements associatifs culturels ou sportifs, cérémonies, permanences, ramassage des déchets, etc.).

NOS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT :

Le CCAS vous remercie

Madame Sandrine BRUYERE, Adjointe aux Affaires Sociales, et la Municipalité tiennent à remercier les Masniérois pour leur présence et leur participation au bal du 13 juillet dans une bonne ambiance. Les bénéfices s'élèvent à 770,02 euros, qui seront répartis entre l'école Hostetter, l'IFAC (accueil périscolaire et de loisirs) et le CCAS comme l'année dernière.

L'AAPPMA La Noquette

Le samedi 23 septembre 2023, la société de pêche et la ville de Masnières vous invitent au concours de pêche organisé de 14H30 à 18H00 sur le bief de Masnières côté déversoir. La remise des fiches se fera Espace Marie Curie, ainsi que la remise des prix. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 22 septembre 2023 à 19H00. Contact au 06.75.84.74.78 (Nadine GOUBET).

Le Basket Club Masniérois

Le Basket Club organise un repas dansant le samedi 14 octobre 2023 dès 20H00 à la salle Maurice Vérin. Menu au choix : couscous ou paëlla. 15 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservations auprès de Mme DOIGNEAUX au 03.27.72.31.10.

INFOS PRATIQUES :

RAPPEL : Demande carte d'accès aux déchetteries

Pour être sûr d'obtenir votre carte avant le 1^{er} janvier 2024, date de mise en service, la demande doit se faire avant le 30 septembre 2023. Passé cette date, vous pourrez encore en faire la demande, mais l'envoi avant la date de mise en service ne sera pas garantie. Pour en faire la demande : www.agglo-cambrai.fr ou sur place, rue Neuve à CAMBRAI.

Recensement de la population 2024 : recrutement

Dans la perspective du recensement 2024, la mairie lancera prochainement une campagne de recrutement d'agents recenseurs.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la mairie pour plus de renseignements.

Indemnités fournitures scolaires

En vue de bénéficier de l'indemnité communale pour fournitures scolaires pour les enfants âgés de moins de 20 ans au 31 décembre 2023, scolarisés et fréquentant les cours après la 3^{ème}, les parents sont priés de remettre en Mairie, du 1^{er} au 31 octobre 2023 :

- un certificat de scolarité portant le tampon de l'établissement et mentionnant le nom de l'étudiant et son adresse de résidence à Masnières
- un relevé d'identité bancaire au nom de l'étudiant mentionnant la même adresse que le certificat de scolarité
- OU un relevé d'identité bancaire du (des) parent(s) mentionnant l'adresse de résidence à Masnières ainsi qu'une copie OBLIGATOIRE du livret de famille

Aucun certificat ne sera accepté avant le 1^{er} octobre et après le 31 octobre 2023.

Rappel des permanences en mairie

Trésor Public : le mercredi matin, sur rendez-vous uniquement, jusqu'au 13 décembre 2023.

Mission locale : Mme Milliot, Conseillère en insertion, vous reçoit le jeudi de 9h15 à 12h00, sur rendez-vous auprès de la Mission Locale du Cambrésis au 03.27.78.48.48.

Assistante sociale : Mme Binot, Assistante sociale, vous reçoit le jeudi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03.59.73.37.00.

CCAS : Mme Bruyère, Adjointe aux affaires sociales, vous reçoit le jeudi de 16h00 à 17h30, sans rendez-vous.

PMI : Mme Dubrulle, Puéricultrice, vous recevra les mardis 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2023.

MUTUELLE UCR : sur rendez-vous à prendre en Mairie, les lundis 02 octobre, 06 novembre et 04 décembre 2023.

Espace France Services Itinérant

A compter du mercredi 13 septembre 2023, la Mairie accueillera deux fois par mois, de 14H00 à 16H30 une permanence France Services dans ses locaux pour vous accompagner dans les démarches administratives courantes, apporter une aide aux démarches en ligne et un contact privilégié avec certains organismes. Informations et rendez-vous au 06.77.62.00.42.

Le Conseil Municipal de
Masnières vous souhaite une
bonne rentrée 2023 !

